

La Gazette

N° 19 • Janvier 2021

*Je vous souhaite une bonne et heureuse année
et vous remercie pour votre soutien et vos votes
lors de mon élection le 19 décembre dernier.*

L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Ce nouveau numéro de La Gazette paraît à un moment particulier. En effet, il est le premier de 2021. Cette nouvelle année nous permet enfin d'envisager la suite de la pandémie Covid-19 avec espoir grâce à l'arrivée progressive de vaccins.

Vous constaterez, dans cet exemplaire, que nous avons supprimé des activités traditionnelles de fin d'année mais les avons remplacées par d'autres. De plus, la vie communale se poursuit même si, malheureusement, nous ne pouvons pas, pour le moment, vous y associer afin de respecter toutes les règles sanitaires en vigueur.

Par ailleurs, vous vous êtes rendus compte que nous avons quitté le SMEOM et que, dorénavant, ce sont les services de Caen-la-mer qui font le ramassage des ordures. Nous aurons un calendrier définitif au mois d'avril car Caen-la-mer est en train de renégocier les contrats. Il n'est pas prévu que le service change : ramassage des ordures ménagères, fonctionnement de la plateforme à déchets verts resteront.

Par contre, la mise en place de l'extension de tri sur Caen-la-mer entraînera, à compter du 1^{er} avril, la disparition du bac vert et seul restera le jaune dans lequel nous ajouterons ce qui allait dans le vert (vous avez déjà dû avoir une communication sur ce sujet). De

même, nous devons maintenant aller en déchèterie à Fleury sur Orne (ou toute autre déchèterie de Caen-la-mer). Il suffit de se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Sur un autre sujet, nos voisins de Rocquancourt ont malheureusement vu leur salle des fêtes entièrement détruite par un incendie. Nous avons proposé de mettre à disposition la nôtre par solidarité, si besoin. Nous sommes en cours de discussion pour que cette mutualisation satisfasse tout le monde.

Enfin, vous avez sans doute entendu parler de Bourguébus dans les médias car pour la 100^{ème} édition, c'est une bourguébusienne qui est élue Miss France 2021 : Amandine PETIT. **Félicitations Amandine !**

D'ailleurs, je tiens à préciser que seul le Comité Miss France gère l'agenda d'Amandine et que nous ne pouvons donner aucune information et ne répondre à aucune sollicitation la concernant. Cependant, nous espérons pouvoir l'accueillir, reste à savoir quand et dans quelles conditions.

Pour terminer, je m'associe à Amandine et au Conseil Municipal pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2021 à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année soit celle qui nous permette de retrouver le sourire et la confiance dans l'avenir.

Bonne lecture et à bientôt,
Sébastien FRANCOIS

Commission communication

Dominique BENARD
Cédric CAREL
Sébastien FRANCOIS
Séverine MARTEL
Jean-Philippe MONTONI
Christelle SAMAIN

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 • 12h & 13h30 • 17h
Mercredi 8h30 • 12h

La Poste

Du lundi au vendredi 13h30 • 17h30
Samedi 9h • 12h

Services administratifs

02 31 23 10 08

Mme Patricia DURAZZO

bourguebus.dgs@outlook.fr

Mme Charlotte LOUTREUIL

bourguebus.urbanisme@outlook.fr

Mme Emeline MOREL

bourguebusmairie@outlook.fr

Mme Peggy PEZZARD

bourguebus.accueil@wanadoo.fr

Des infos récentes ?

Abonnez-vous à la newsletter
en donnant votre adresse mail à :
bourguebus.accueil@wanadoo.fr

De l'église atypique de Bourguébus au logo, une histoire de femmes !

Connaissez-vous le point commun entre l'église de Bourguébus et le logo de la commune ? L'un et l'autre ont été conçus et réalisés par des femmes.

Suzanne LAVIGNAC est l'architecte de l'église et Valérie HAUSKNOST a dessiné le logo de Bourguébus, deux femmes issues de l'école des Arts.



Nous vous proposons de vous les présenter en deux volets. Dans ce présent numéro, nous allons évoquer le parcours exceptionnel de Suzanne.

A la fin du mois de juillet 1944, la terrible bataille connue sous le nom de « la crête de Bourguébus » a rasé Bourguébus, La Hogue et les alentours.

Il faut vite tout reconstruire afin que la vie reprenne son cours. Malheureusement, les moyens humains, financiers et matériels sont limités. Il faut d'abord panser les plaies d'avoir beaucoup souffert, d'avoir eu peur, d'avoir manqué de tout et maintenant d'avoir tout perdu.

Par l'intermédiaire de l'architecte urbaniste en charge de la reconstruction de Caen, Marc BRILLAUT DE LAUJARDIERE, l'architecte Pierre KOPF (1909-2003) et son épouse Suzanne LAVIGNAC (1909-1979), associés dans leur cabinet d'architecte parisien, concevront et réaliseront une grande partie des opérations de reconstruction de la région.

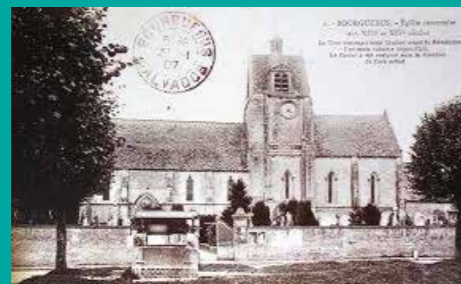
D'ailleurs, les plans et dossiers sont signés « agence Pierre KOPF et Suzanne LAVIGNAC ». Peut-être Madame Pierre KOPF à la ville mais Suzanne LAVIGNAC dans l'accomplissement de son travail. Quel couple innovant

et innovateur ! Rappelons-nous que, jusqu'en 1965, les femmes avaient besoin de l'autorisation de leur mari pour travailler et ouvrir un compte en banque.

Nous ne pouvons cacher notre admiration pour Suzanne. Vous vous rendez compte, obtenir un diplôme d'architecte en 1936 quand on est une femme ! Qui plus est, être reconnue comme telle, dans une profession qui, jusque dans les dernières années du XX^{ème} siècle, était très majoritairement masculine ! Chapeau bas Suzanne, parce que du cran, du courage et de la détermination, il ne fallait pas en manquer alors.

De l'église romane du XIII^{ème} siècle qui dominait la plaine, il ne restait rien, à peine quelques morceaux de murs et quelques chapiteaux.

Les carrières de pierre de Caen, par le manque de moyens humains et financiers déjà évoqué plus haut, avaient été largement mis en sommeil pendant la Seconde Guerre Mondiale. Ainsi, le mot d'ordre de la construction émis par Marc BRILLAUT DE LAUJARDIERE a été « béton ». Il faut dire que ce matériau de construction permet, aussi, un achèvement plus rapide.



La nouvelle église sera reconstruite à l'endroit même des anciennes fondations. Suzanne en concevra les plans et dirigera les travaux entre 1957 et 1959.

Dans les murs de son parvis, ce n'est pas sans émotion qu'on peut y voir, incrustés dans les nouvelles pierres, pour qu'on se rappelle, quelques sculptures et un marbre funéraire daté de 1744 dont les vers de l'épithaphe sont malheureusement presque effacés.

On laisse le passé sur le parvis, on franchit le portail de l'église et, à partir de là jusqu'à son chœur, on monte une pente douce, longée par les vitraux. Cet

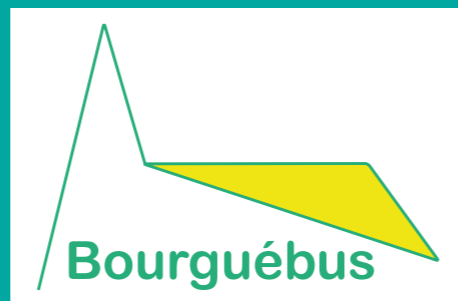
ensemble montant d'un même élan vers le soleil levant de l'est nous incite, malgré nous, à lever les yeux vers le ciel, point cardinal. Le début du jour après l'obscurité et la nuit. La symbolique est : « les pieds sur terre et la tête dans les nuages ».



Autrefois, pour se distinguer, les villes et villages, au travers de constructions solides et monumentales, devaient être vus afin d'affirmer leur force, leur puissance et bien sûr être un point de repère. L'église est le point de repère de notre commune. Qu'on arrive, par exemple, de la route de Falaise, de la sortie du périphérique de Caen et même de la D 613 à Cagny, on voit son clocher dans le lointain.

« Quoiqu'on en pense, quoiqu'elle nous inspire, cette structure ne laisse pas indifférent et donne matière à discussion » nous dit Valérie HAUSKNOST, conceptrice de notre logo.

Justement, notre logo... nous vous en raconterons l'histoire si chargée de sens, dans notre prochaine gazette.



Informations municipales

Commémoration du 11 novembre



En raison de la situation sanitaire, la commune a célébré, en comité restreint, l'Armistice signé le 11 novembre 1918, il y a 102 ans.

Cette année, pas de fanfare, pas de public... c'est en présence de 3 élus municipaux et de 6 représentants des Anciens Combattants qu'un hommage a été rendu aux soldats morts pour la France et victimes civiles de Bourguébus. Cette année, l'hommage concernait également les militaires morts pour la France en 2020, dont les noms ont été égrainés solennellement.

Des gerbes ont été déposées au pied du Monument aux Morts, une minute de silence a été respectée et la Marseillaise a été entonnée.

Échos du Conseil municipal

Séance du 8 décembre 2020

Lors de cette séance, les élus ont voté le règlement intérieur définissant les règles de fonctionnement du Conseil municipal. Ils ont décidé la dissolution du budget annexe des pompes funèbres et l'intégration de l'actif, du passif et des résultats correspondants dans le budget principal de la commune au 01/01/2021. Ils ont approuvé la proposition de la Commission d'appel d'offre d'attribuer le marché de la restauration scolaire et périscolaire à CONVIVIO, notre actuel prestataire. Ils ont, sur proposition de Mme Florence LOCHARD, validé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 200 € au profit de l'Association Française contre les Myopathies, organisatrice du Téléthon, au regard de l'annulation de toutes les manifestations prévues en raison de la crise sanitaire. Mme Dominique BENARD a été désignée pour représenter la commune au sein du Comité GOODWOOD. Enfin, les conseillers ont donné un accord de principe pour étudier les modalités

pratiques et juridiques pour mettre à disposition à titre gratuit la salle des fêtes de notre commune aux habitants de la commune de ROCQUANCOURT, dont la salle des fêtes est devenue inutilisable suite à un incendie le 2 décembre dernier.

Nouveau Columbarium

Un nouveau columbarium de 8 cases a été installé dans le cimetière en décembre dernier. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser en mairie. A ce sujet, cette année, la municipalité va lancer une réflexion sur la rénovation du cimetière : mise aux normes, végétalisation, capacité d'accueil...



Quand la Municipalité joue au Père Noël...



Suite à l'annulation des manifestations de fin d'année en direction de nos Aînés et des plus jeunes de la commune, la Municipalité a, comme annoncé dans le précédent bulletin, distribué 161 colis de Noël aux bourguébusiens âgés de 65 ans et plus et 55 ballotins de chocolat et gâteaux ont été offerts aux résidents de l'EHPAD.

Par ailleurs, les membres du Conseil Municipal des Jeunes et les membres du personnel ont reçu des chocolats. Les enfants des écoles ont assisté au spectacle de magie de Thibault le 11 décembre. Il leur a également été offert des livres et des chocolats.



L'école de musique part en stream



Le secteur culturel, de création et de diffusion est mis à mal depuis le début de la crise sanitaire. C'est pourquoi Musique en Plaine, école de musique de Caen-la-mer, contribue à soutenir les acteurs du spectacle vivant en vous donnant rendez-vous de manière régulière en Live Streaming. Ces sessions de 40 minutes se dérouleront dans le CLUB MEP avec, entre autres, des artistes qui étaient ou devaient être en résidence en 2020-2021. Les concerts seront retransmis en live les mardis à partir de 18h sur la chaîne YouTube de Caen la mer: <https://www.youtube.com/c/CaenlaMerNormandie>

Bourguébus solidaire avec la Croix-Rouge



Du samedi 21 au samedi 28 novembre, la commune de Bourguébus a organisé une opération de solidarité de dons de couvertures, duvets, vêtements chauds et chaussures tous âges (bébés, enfants, ados, adultes) au bénéfice de la Croix Rouge de Caen.

Durant cette semaine, 920 kg de couvertures, vêtements, chaussures... ont été récoltés. A noter que les couvertures et les duvets, récoltés le jour même par les équipes de bénévoles de la Croix Rouge de Caen, ont été distribués dès le soir pendant les maraudes quotidiennes.

Nous tenons à saluer la solidarité exprimée à cette occasion par les habitants de Bourguébus et de ses alentours.

Conseil Municipal des Jeunes

Suite à l'élection des élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) le 9 octobre dernier, chaque enfant s'est vu remettre par l'équipe municipale le kit d' élu junior (écharpe officielle, carte de membre municipal, guide de citoyenneté, conférencier) le 15 décembre 2020. Ils ont été honorés de recevoir ce kit qui a officialisé leur prise de fonction et ont eu le plaisir de recevoir des chocolats pour Noël.

Ce conseil municipal junior se compose de 12 élus désireux de mettre en place de nombreux projets tels que la réalisation d'un jardin partagé et l'installation de distributeurs de « sacs à crottes » pour maintenir notre commune propre. Ces jeunes élus sont soucieux de préserver l'environnement et l'avenir de notre planète et souhaitent donc sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté. C'est pourquoi ils auraient à cœur de mettre en place un pique-nique zéro déchet lors du carnaval de l'école, ainsi qu'un concours de maisons fleuries. L'année 2020, perturbée par la crise sanitaire que nous connaissons encore aujourd'hui, a freiné la mise en place des projets du CMJ. Néanmoins, nos jeunes élus restent très motivés pour l'année 2021.



Ensemble, cultivons notre jardin ... Oui, mais un jardin partagé !

En voilà une idée intéressante suggérée par le Conseil Municipal des Jeunes aux élus de la commune !

« Un jardin partagé permettrait de ramener de la biodiversité en ville, de sensibiliser et prendre soin de notre environnement, créer du lien social, partager des connaissances, s'alimenter sainement et de saison »... autant d'arguments qui font écho dans nos têtes en cette période d'incertitudes !

Plus qu'un simple potager, le jardin partagé serait un lieu d'échanges intergénérationnels, de convivialité, de solidarité, de mixité sociale et de

Du côté des associations

Club d'Histoire Numismatique et Philatélique



Vous vous intéressez à l'histoire des civilisations, des peuples, de la culture ou de l'art au travers des monnaies ou des timbres ? Vous collectionnez les pièces anciennes ou modernes, les billets, les médailles ou les jetons, les timbres (postaux, fiscaux,...) les marques postales (seules ou sur enveloppe) ?

Une association a été créée en novembre dernier, dont l'objet est de « permettre à ses adhérents de découvrir, de s'initier ou d'échanger sur l'histoire de la numismatique et de la philatélie, au travers de tout objet et activité s'y rapportant, au cours de réunions mensuelles, d'exposés, voire de conférences (privées ou publiques). Ces réunions seront basées sur le partage de la culture et des connaissances. Elles se dérouleront dans les valeurs de l'amitié entre participants ».

Pour toute question, vous pouvez contacter le président de l'association, Luc DARLET au 06.56.71.13.40 ou par mail : chinuphi@laposte.net.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

16.09.2020 : Malohé PERRIGAULT
RAULAIS-MULLER
16.09.2020 : Anna HOUNKPESAGBO
21.09.2020 : Antonin GAUTIER
21.09.2020 : Lara HOENEN
28.09.2020 : Louise LAMBERT
29.09.2020 : Héloïse THOREL
09.10.2020 : Louka MONTIS
24.10.2020 : Gabin SAMSON
01.11.2020 : Marius RAHAIN
03.12.2020 : Andréa BOUTRY
13.12.2020 : Nino ROBIN
16.12.2020 : Agathe CORBET
19.12.2020 : Lanna VANG
20.12.2020 : Loïs DOMINSKI

DÉCÈS :

28.09.2020 : Marguerite PESCHET
veuve MARIE
07.10.2020 : Gabriel COUTANCE
22.10.2020 : Michèle LEGRAS
veuve MARIE
10.11.2020 : Raymonde TIREL
veuve HARMAND
25.11.2020 : Cécile OBERMEYER
veuve COUTURE
28.11.2020 : Jean DELHOMMEAU
28.11.2020 : Gérard DEBONS
16.12.2020 : Thierry CANLET

MARIAGES:

19.09.2020 : Manuel FAVRIE et
Sandrine LEVILLY
19.09.2020 : Yohann FLEURY et
Marie DOS SANTOS
24.09.2020 : Benoit HARIVEL et
Delphine WALTER

créativité. Dans ce jardin, des activités culturelles, éducatives/ pédagogiques ou sociales pourraient voir le jour afin de sensibiliser chacun(e) au respect de l'environnement et à l'importance de la biodiversité végétale et animale. Qu'il s'agisse d'un jardin traditionnel et/ou de permaculture, le pré-requis indispensable pour que ce projet puisse voir le jour réside dans la création d'une association par les habitants de la commune afin d'en assurer la gestion. Une fois créée, les élus, les agents techniques de la commune et de Caen La Mer apporteront leur soutien à cette opération par la mise à disposition d'un bout de verdure sur la commune, la fourniture de matériels (terre végétale, terreau, paillage), de kit pédagogiques (sur différents supports : affiches « Jardi-

Poster », etc.), de quelques graines pour commencer et de précieux conseils. Vous souhaitez vous initier à la pratique du jardinage, mettre les mains dans la terre ou partager vos astuces et retours d'expériences dans la bonne humeur, n'hésitez pas à vous manifester via l'adresse bourguebus.jardinpartage@gmail.com afin que la culture des plantes, fruits et légumes n'ait plus de secret pour le plus grand nombre. Une réunion publique devrait être prochainement organisée pour apporter les informations nécessaires. Nous remercions par avance chaleureusement les volontaires, passionnés, retraités enthousiastes ou petits jardiniers en herbe pour leur intérêt, leur partage d'expériences et leur implication ! Tous pour un potager partagé, un potager partagé pour tous !